

œuvres qui élèvent l'esprit, respectent les valeurs humaines et favorisent le bien.

Ainsi, même en dehors du cadre liturgique, la musique peut toucher profondément l'âme et aider certaines personnes à réfléchir, prier ou se rapprocher de Dieu à travers les émotions et les réflexions qu'elle suscite.

Que dire des chansons que l'on passe à certaines célébrations de funérailles religieuses ?

Voilà un cas très concret. Elles ne sont pas choisies pour une participation active de l'assemblée, mais pour l'émotion qu'elles suscitent parce qu'elles évoquent l'amour, le souvenir, l'absence ou l'hommage à une personne disparue. Cependant, elles n'expriment pas forcément l'espérance chrétienne de la résurrection et de la vie éternelle, qui est au cœur des funérailles chrétiennes. Voilà pourquoi elles n'ont pas vraiment leur place dans le cadre de la liturgie.

Parmi les chansons fréquemment utilisées, on peut citer :

Puisque tu pars de Jean-Jacques Goldman — chanson d'adieu empreinte d'émotion.

Vole de Céline Dion — évoque le départ et l'absence.

Mon vieux de Daniel Guichard — hommage à un père disparu. On est dans la nostalgie, pas dans l'espérance.

Le Paradis blanc de Michel Berger — parle d'un lieu imaginaire de paix, le paradis des baleines, sans référence chrétienne explicite.

Ave Maria (Tino Rossi, Nana Mouskouri, Michèle Torr...) — souvent plus utilisée pour son émotion musicale que pour son sens liturgique puisque l'assemblée écoute sans chanter elle-même.

Ces chansons peuvent apporter du réconfort aux familles grâce aux souvenirs et aux émotions qu'elles suscitent. Toutefois, dans une célébration chrétienne, l'Église privilégie des chants exprimant la foi en Dieu, l'espérance de la résurrection et la prière pour le défunt. Ces chansons profanes peuvent être écoutées avant ou après la cérémonie, plutôt qu'au cœur de la liturgie, au cimetière par exemple. Elles ne remplacent pas les chants d'adieu que propose le rituel, tels que Sur le seuil de sa maison ou Dans la ville où tu t'en va ou tout autre chant qui exprime l'espérance de rencontrer le Christ.

Que penser des concerts dans les églises ?

Les concerts dans les églises sont une pratique assez répandue aujourd'hui, mais l'Église les considère avec discernement, car une église n'est pas d'abord une salle de spectacle avec « un beau plafond » : c'est un lieu de culte consacré.

Le Concile Vatican II, dans *Sacrosanctum Concilium*, reconnaît la valeur de la musique sacrée et encourage la promotion du patrimoine musical. Dans cet esprit, les églises peuvent accueillir des concerts, surtout lorsque la musique est de caractère sacré (par exemple Bach, Palestrina, oratorios, chants spirituels).

Ces événements peuvent aussi : faire découvrir le patrimoine musical et architectural des églises, permettre une expérience culturelle et spirituelle, toucher des personnes qui ne fréquentent pas habituellement les célébrations.

L'Église insiste toutefois sur une distinction claire : La liturgie est une action sacrée de prière ; le concert est un événement culturel ou artistique. Même si un concert peut avoir une dimension spirituelle, il ne doit pas être confondu avec une célébration liturgique. Le respect du lieu implique un comportement adapté (silence, tenue, attitude), et parfois des restrictions sur certains types de musique.